

Comité de Loire-Atlantique de Tennis de Table

Compte-rendu Comité Directeur du samedi 21 octobre 2023 à Ancenis

Présents : Claude ALLEGUEDE, Didier BELLEC, Didier BERTIN, Baptiste DESHAIES, Soksane HOR, Daniel JAVIERRE, Alain LANDAIS, Claude LE BORGNE, Louis-Jean LONGEPE, Jacques MARIN, Christophe PASQUEREAU, Sonia PRODHOMME, Benoît RAUTUREAU, Samuel RICHARD, Michel ROBIEU, Erwoan ROPERS - Nathalie LEPAROUX, Emilie SALMON, Matéo FADET (apprentissage).

Excusés : Yann BAUDOUIN, Michel BOURDOISEAU, Valérie BRONSART, Jean-François CARADEC, Patrice GUICHARD, Pauline RADIGOIS - Ingrid HOREAU, Simon ROBIN.

**Non
excusé :** Julien HILLION.

**Membres
du club :** Michel CHERON (Vice- Président).

1 – Nouvelles de la Présidente :

Le Comité a gagné une table Cornilleau 400 X lors d'un tirage au sort fédéral dans le cadre de l'opération ETE PING. La participation a pu se faire grâce aux actions Sentez-Vous Sport et Eté Ping.

Depuis 3 ans, la Fédération a mis en place « 1 table, 1 école ». Inscription possible du 22 septembre au 22 novembre. L'école qui souhaite y participer doit être adhérente à une Fédération scolaire USEP (écoles publiques) ou UGSEL (écoles privées). 180 tables sont en jeu. Le reste à charge pour la structure scolaire est de 250 € (prix de la table 1 200 €). Il n'est pas facile d'aider ces établissements à candidater car nous ne pouvons pas avoir de liste des écoles adhérentes. Pour les écoles privées, la démarche est plus simple car elles gèrent leur budget. Pour les publiques, il faut l'accord de leur Mairie.

Lors de son Assemblée Générale du 9 décembre, la FFTT lancera les Trophées du Ping qui mettront à l'honneur les acteurs qui portent des projets ambitieux. Pour 3 catégories, les candidatures sont libres :

Le trophée de l'action de promotion de l'année

Le trophée de l'action autour de la féminisation

Le trophée de l'initiative citoyenne de l'année

Il est décidé que le Comité candidate sur l'action de féminisation en mettant en avant le circuit féminin, ce qui a pu nous permettre d'avoir 22 équipes en championnat cette année. Les clubs peuvent aussi être candidats jusqu'au 31 octobre.

Invitation le 20 octobre au pot de rentrée du club Nantes St Joseph. Etaient présents : Michel MENARD (Conseil Départemental), Alain LANDAIS, Jacques MARIN, Louis-Jean LONGEPE et Sonia PRODHOMME. Une banderole de Noah TESSIER, Champion de France, a été dévoilée et sera mise dans la salle. Après 29 ans de présidence, Marie-Andrée AURIGNY a démissionné. Une AG extraordinaire va avoir lieu pour désigner une nouvelle équipe. Le Comité Directeur sera à ses côtés si besoin, ainsi que Marie-Andrée AURIGNY.

Pacte de Coopération du Conseil Départemental : rendez-vous fixé la 16 novembre auquel se rendront Jacques MARIN, Jean-François CARADEC et Sonia PRODHOMME. Accent mis cette année sur le développement durable.

A partir du 23 octobre, stage à Gorges avec 46 enfants inscrits. Sonia PRODHOMME sera présente mercredi. Le jeudi, c'est Claude LE BORGNE qui y sera. Si des élus veulent les accompagner, il faudra prévenir afin que les repas qui seront pris à la cantine soient préparés.

2 –Point sur la licenciation :

Sonia PRODHOMME a envoyé à certaines personnes un tableau à compléter depuis la saison 2018/2019 à ce jour. Dès que tous les éléments seront collectés, elle enverra aux membres ces statistiques.

Nathalie LEPAROUX et Claude LE BORGNE gèrent beaucoup de mutations, transferts et licences archivées, preuve d'une belle reprise pongiste.

Budget prévu pour 6 756 adhérents.

	20/10/2023	Saison passée à la même date
Nombre licenciés	5 829	5 844
Licence compétition	3 629	3 517
Licence loisir	2 200	2 327
Féminines	696	643
Découverte	32	

Les licences découverte sont valables un mois. Un questionnaire médical simplifié pour les adultes leur est destiné. Nathalie LEPAROUX demande comment cela se passe lors d'une prise de licence compétiteur ou loisir pour ce public au niveau des statistiques et du certificat médical étant donné qu'il est succinct pour une découverte. Claude LE BORGNE et Jacques MARIN feront un essai.

Erwoan ROPERS doit enregistrer les licences événementielles. S'il en a de trop à faire, ne pas hésiter à donner des paquets à des élus pour qu'ils l'aident.

3 –Point sur la sportive :

Jeunes : 162 équipes contre 173 la saison précédente. Peut-être à cause d'un démarrage plus tôt (même date que les adultes). Il faut espérer plus d'inscriptions en seconde phase.

Seniors : 341 équipes contre 312 en 1^{ère} phase saison passée (330 en fin de saison). Nous avons plus de D4.

Féminines : 22 équipes contre 13, dont 4 nouveaux clubs.

Critérium Fédéral : 578 (439 jeunes et 139 seniors) contre 600 la saison passée.

Trophée Wack Sport : inscriptions comprenant 500 points supplémentaires, nous avons 6 tableaux.

La nouvelle formule du Critérium Fédéral, qui ne s'appliquait pas à toutes les catégories, ne convient pas. Une réunion en visio aura lieu avec les juge-arbitres de Mangin pour permettre un ajustement qui sera fait pour le second tour. Sonia PRODHOMME veut relire la proposition avant la diffusion. Le Comité devra aussi avoir une meilleure information car la modification des règles n'avait pas été assez claire aux niveaux joueurs. Un mailing à leur intention sera fait pour signifier ces changements pour le second tour.

Matériel : Claude ALLEGUEDE signale que les dernières tables achetées datent de 2018. Un devis auprès des revendeurs sera demandé pour 6 tables à destination de Mangin et 6 tables pour les remorques. Les clubs pourraient être associés à cette demande, cela permettrait peut-être d'avoir un meilleur prix. Des associations peuvent être aussi intéressées par les tables d'occasion de Mangin. Concernant les futurs achats du Comité, le Conseil Départemental et la Mairie seront sollicités financièrement.

Délégués des compétitions : il est demandé aux élus de se positionner sur le calendrier des compétitions au moins jusqu'en février.

4 – Point sur le Développement : actions en cours/ focus sur les loisirs :

Les Ping Plage et le Sentez-Vous Sport se sont déroulés avec un peu moins de monde.

Au niveau des féminines, sont lancés le circuit, le stage de reprise petites vacances (28 octobre à Couëron). L'étape du Circuit Féminin à St Nazaire a été annulé par manque de participantes et d'entraîneur. Le devis de l'éducateur retenu ayant été refusé car trop cher. Il est précisé que les frais de déplacement seront uniformisés et statués à 0.35 € du km, aussi bien pour les élus, les salariés, les arbitres, les éducateurs sportifs... Le prochain se tiendra le 7 décembre, à Sucé sur Erdre, avec Samuel LIMOUSIN. Le tournoi de simple aura lieu le 12 novembre.

Dark Ping : 15 clubs ont effectué des réservations. Toujours possible de louer le matériel aux dates disponibles.

Ping 4/7 ans : un courrier de bienvenue sera envoyé à chaque licencié avec coloriage. C'est Naoping qui s'adresse aux 190 enfants.

ACCOORD : au mois d'avril 2023, un Dark Ping a été annulé. Dider BERTIN a fait deux relances en vain, il se déplacera afin de savoir la procédure pour remettre en place cette animation avortée et les éventuelles suites pour cette saison.

Loisirs : site internet créé. Proposition d'une mise en page avec une charte graphique. Site à ouvrir dès que possible.

Appel d'offre auprès des clubs pour un tournoi et 4 dates d'Afterwork (nom à finaliser pour ces soirées). Pour ces temps d'organisation, il faudrait qu'un membre du club organisateur et un élu du Comité soient présents. Les joueurs loisir pourront participer sans inscription préalable pour faire quelques échanges de balles et terminer par une petite collation. Des licences événementielles pourront être prises à cette occasion (gérées par le Comité).

Un référent loisir dans chaque association qui s'occuperait de ce public serait souhaitable. Les difficultés pour avoir un responsable (comme pour les féminines) sont sans doute liées à une méconnaissance de ce que cela implique. Un court document explicatif pour indiquer ce qui est attendu de leur part serait à envisager.

Le logo pensé par Matéo FADET doit être revu car la silhouette de la personne a un geste trop compétitif. Pour l'affiche, il faut mettre la saison en entier.

5 – Dernière année du mandat : actions à mener :

Sonia PRODHOMME, qui prolonge son mandat, souhaite que les élus lui fassent connaître leur décision avant le mois de février de poursuivre ou non leur engagement. Les élections ayant lieu en septembre 2024, elle doit constituer son équipe en fonction des réponses. Claude LE BORGNE prendra contact avec Julien HILLION pour savoir s'il veut continuer à s'occuper du site en étant coopté.

Lors du séminaire de 2021, un plan d'actions a été écrit. Un travail de bilan est amorcé en listant les actions réalisées, en cours, abandonnées et non faites.

Parmi les actions considérées comme non réalisées mais jugées prioritaires, le prochain bureau décidera des actions à mener sur cette dernière année du mandat :

- Améliorer la communication auprès des compétiteurs : repenser l'agenda des compétitions (adapté aux différents types de compétiteurs) pour le club.

- Impliquer tous les acteurs du club dans la réussite des compétiteurs (mettre en place une charte d'accompagnement pour les parents). Encourager à mutualiser des entraînements et des stages par secteurs (entraînements interclubs).
- Etre dans une démarche efficace et de qualité en développant des outils spécifiques (application smartphone « CDTT44 » et « Ping44 »).
- Faire connaître et valoriser les actions techniques du Comité : délocaliser les entraînements du groupe élite pour faire de la promotion.
- Avoir un site opérationnel : veiller à la mise à jour du site internet (compléter les pages vierges et archiver). Former les différents contributeurs (Samuel RICHARD, Didier BERTIN et Matéo FADET auront une initiation par Jacques MARIN et Claude LE BORGNE). Mettre les résultats des compétitions dans les plus brefs délais (sous 48h).
- Faciliter la tâche des dirigeants des clubs en créant des outils et en donnant de la méthodologie : fournir des outils de communications aux clubs (SMS, e-mailing).
- Former les différents acteurs du club : proposer des formations sur des thèmes variés (technique, arbitrage, GIRPE, SPID, pratique ...). Motiver les jeunes à entrer dans les conseils d'administration des clubs. Aider les dirigeants en poste à déléguer et former les nouveaux dirigeants, favoriser le passage de relais.

6 – Questions diverses :

Morgan LAJARTHE (St Père en Retz) est coopté pour aider Baptiste DESHAIES au Critérium Fédéral sur cette dernière année, ce qui permettra à Morgan de gérer seul cette compétition en 2024-2025.

Didier BERTIN déplore le manque de communication fédérale concernant les formations Sport Santé (gérées par Lucie COULON). Grosse difficulté pour avoir les informations sur les modules A et B, Alzheimer et Parkinson. Après de longues recherches sur le site fédéral, il a trouvé que des formations auraient lieu à Dinard. Les dates pour pouvoir y participer ont été découvertes trop tard, toutes n'ont pas pu être suivies par son éducateur. Même si Dinard n'est pas en Pays de la Loire, comme c'est relativement proche, il déplore que la Ligue n'ait pas communiqué non plus à ce sujet.

Louis-Jean LONGEPE a eu des retours de juge-arbitres qui déplorent d'avoir leur désignation 2 jours voire la veille d'une compétition. Il arrive qu'une même personne soit désignée à plusieurs reprises alors que d'autres n'ont aucune convocation. Il rappelle qu'il est interdit à un JA d'officier dans son club au niveau national (en PN, la Ligue l'autorise). Il lui est répondu qu'Isabelle BEUDARD, qui vient d'avoir cette charge, n'avait pas eu le bon fichier au départ. Tout sera effectué dans les délais pour les convocations à venir. Il lui sera demandé de vérifier les désignations. Louis-Jean LONGEPE va effectuer une formation continue (obligatoire tous les 3 ans). Cet impératif devrait être mieux expliqué dans le courrier car beaucoup n'était pas au courant. Le Comité doit aussi relayer cette information au niveau du site. Il est reproché de n'avoir eu qu'une seule date proposée. Louis-Jean LONGEPE n'était pas disponible à d'autres moments. Il va essayer en seconde phase une autre journée explicative.

Il est gardé en tête la suggestion de Didier BELLEC que certaines communications du Comité pourraient être faites en anglais.

7 – Présentation du club recevant : Michel CHERON

Le club remercie le Comité de s'être déplacé pour cette réunion. L'association a 80 licenciés, dont 25 loisirs (soit 30 %). Michel CHERON a noté l'importance du rôle d'un référent pour ce public afin qu'il soit correctement accueilli. 13 filles sont licenciées et sont heureuses des propositions faites par le Comité les

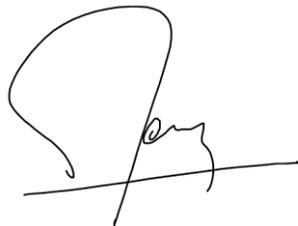
concernant, une équipe en championnat a été engagée cette année. Leur section Baby Ping avait 13 enfants la saison passée contre 5 cette année. Espoir qu'avec une animation présentée le 16 décembre, il y aura d'autres adhésions. Le 31 octobre, soirée Dark Ping. Traditionnel loto qui permet le financement pour professionnaliser un entraîneur.

La Présidente,

Le Secrétaire Général,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. Prodhomme', written over a horizontal line.

Sonia PRODHOMME

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Marin', written over a horizontal line.

Jacques MARIN